

# Colomiers Ville éducative

Alain-Savary • Simone-Veil-En Jacca

George-Sand • Hélène-Boucher • Jean-Macé

Jules-Ferry • Lamartine

Lucie-Aubrac



Alaé, restauration scolaire  
Éveil culturel, artistique et sportif  
Contrat local de santé  
Projet éducatif de territoire...

# RENTREE SCOLAIRE

## ANNÉE 2025-2026

Tout ce qu'il faut savoir  
sur l'accueil de votre enfant

[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)

COLOMIERS



# Sommaire

- 3 . L'accueil de loisirs associé à l'école
- 8 . Les mercredis scolaires et les vacances en centres de loisirs
- 10 . Les découvertes culturelles, artistiques et sportives
- 12 . La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique
- 14 . Le Contrat local de santé
- 15 . L'accueil des publics à besoins spécifiques
- 16 . Le Projet éducatif de territoire
- 17 . Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité
- 18 . Le Conseil municipal des enfants
- 19 . Portail Famille
- 20 . Contacts utiles

## La rentrée en chiffres

15

écoles  
7 élémentaire  
8 maternelle

Près de  
1100

élèves en  
maternelle

Près de  
2050

élèves en  
élémentaire

55

agents d'animation  
en centres de loisirs  
(mercredi)

185

agents d'animation  
en Alaé

9

accompagnants  
de vie de loisirs (AVL)  
en centres de loisirs

50

auxiliaires de vie de  
loisirs (AVL) en Alaé

3

éducateurs  
sportifs (Étaps)

40

agents territoriaux  
spécialisés des  
écoles maternelles  
(Atsem)

## L'accueil de loisirs associé à l'école (Alaé)

### L'accueil des enfants autour de l'école

L'Alaé est un service municipal proposé aux familles au sein de chaque école publique pour accueillir les enfants de la petite section au CM2. Il fonctionne tous les jours scolaires, le matin avant la classe dès 7h30, durant la pause méridienne incluant le repas et le soir, après la classe jusqu'à 18h30.

L'objectif principal est de favoriser le bien-être de l'enfant tout au long de sa journée en fonction de ses besoins. Au quotidien, l'équipe d'animation propose des projets et actions pour développer l'éveil culturel et citoyen, dans un espace de vie éducatif et de loisirs.

L'Alaé s'inscrit également en tant que co-éducateur, dans une dynamique de continuité avec les familles, l'école et les partenaires, au service du développement de votre enfant.

Les inscriptions et réservations pour les Alaé s'effectuent sur le Portail Famille après mise à jour du dossier Famille. Pour la restau-

Un projet éducatif municipal ambitieux, des équipes qualifiées composées d'une direction, d'animateurs et d'éducateurs sportifs. Le tout au service de l'enfant, en partenariat étroit avec l'école.

ration et la garderie du mercredi, les réservations peuvent être modifiées jusqu'au 20 de chaque mois pour le mois suivant, sur le Portail Famille. Pour toute autre modification durant l'année, la demande doit être adressée via la messagerie du Portail Famille, au service Alaé-Restaurant, au plus tard le 20 du mois pour le mois suivant. La facturation s'effectue mensuellement en fonction des ressources familiales.

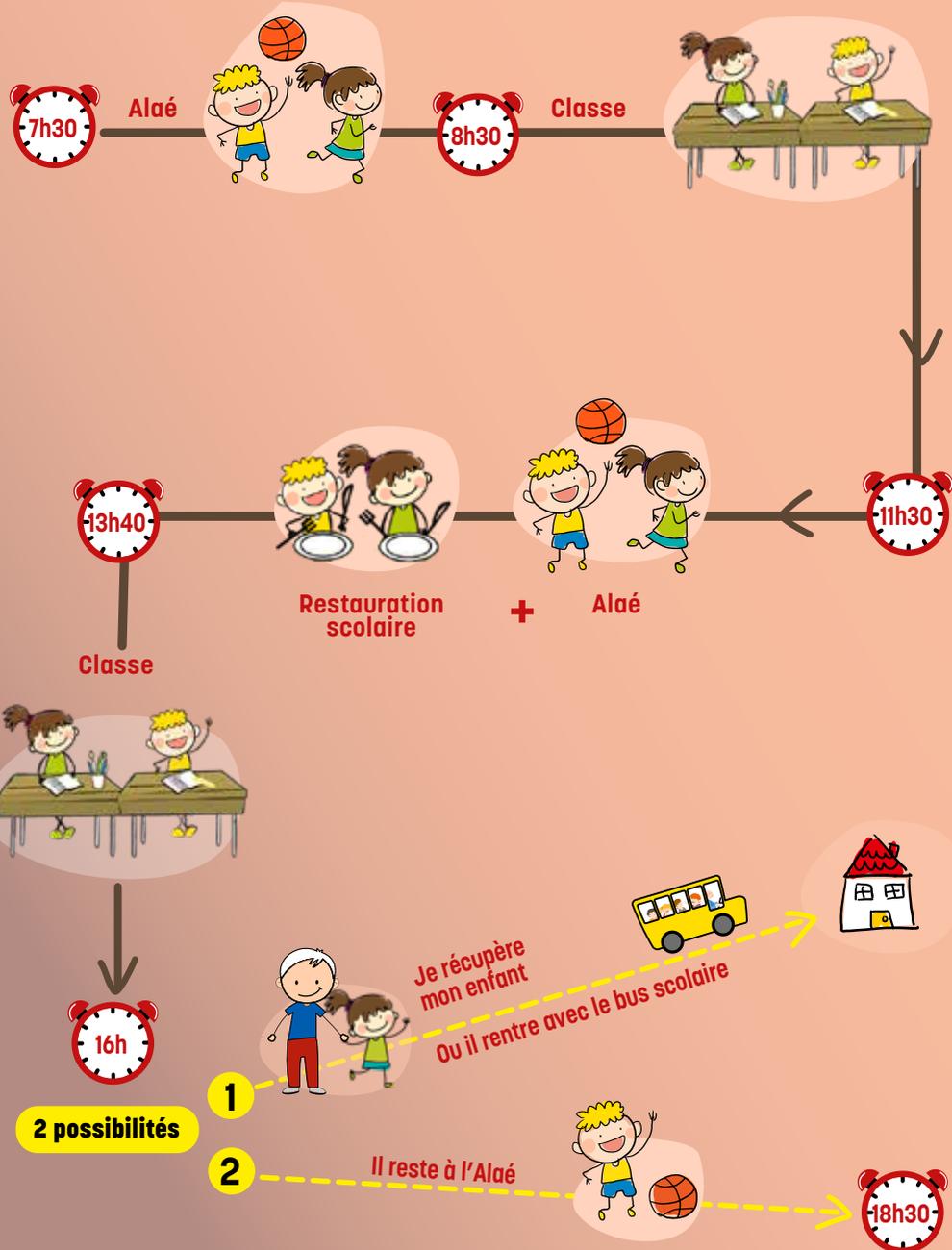
Le règlement intérieur est disponible et consultable dans chaque Alaé.

Portail Famille  
Inscriptions, factures,  
paiement en ligne :  
[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)



# La journée en maternelle

Lundi, mardi, jeudi et vendredi

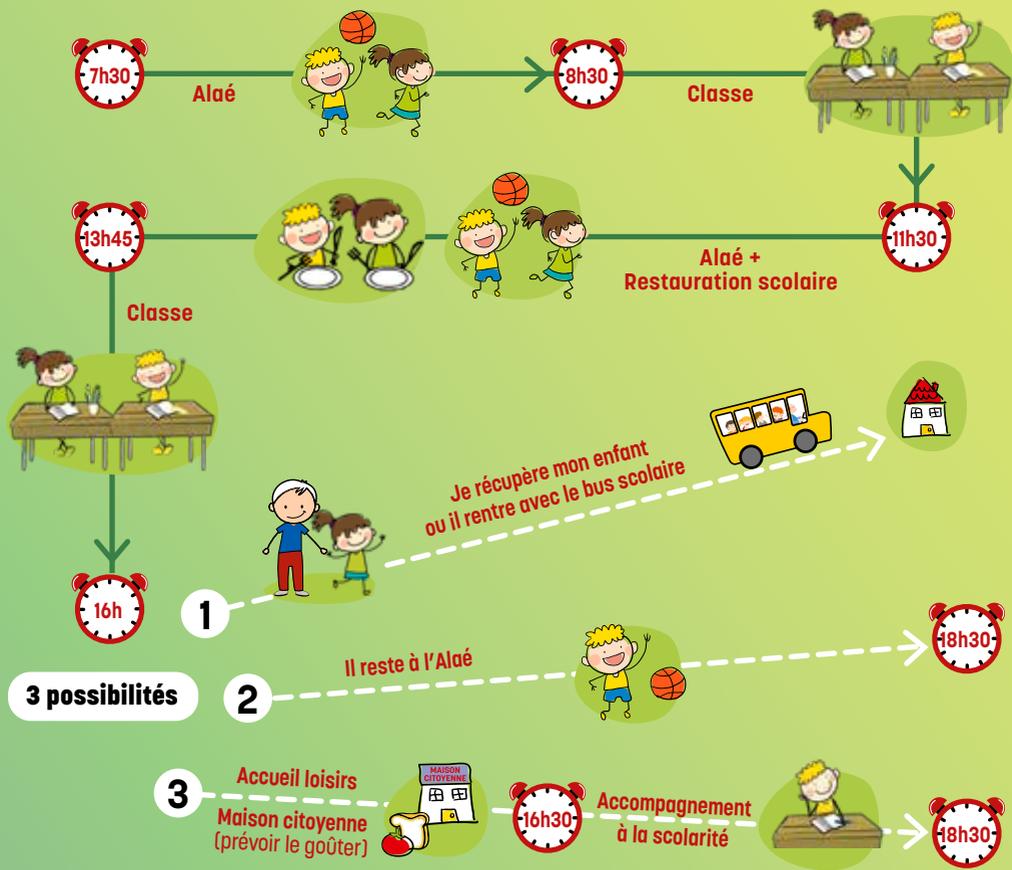


## Mercredi



# La journée en élémentaire

Lundi, mardi, jeudi et vendredi



## L'ALAÉ

Toutes les inscriptions sont annuelles et s'effectuent sur le Portail Famille.

Les réservations sont automatisées pour les accueils du matin et du soir. Pour la restauration, les réservations sont à effectuer et peuvent être modifiées jusqu'au 20 de chaque mois pour le mois suivant. Pour toute autre modification durant l'année, la demande doit être adressée via la messagerie du Portail Famille, au plus tard le 20 du mois pour le mois suivant.

Le paiement est mensuel.

Un espace « d'aide aux devoirs » est mis à disposition des enfants.

## LES MAISONS CITOYENNES

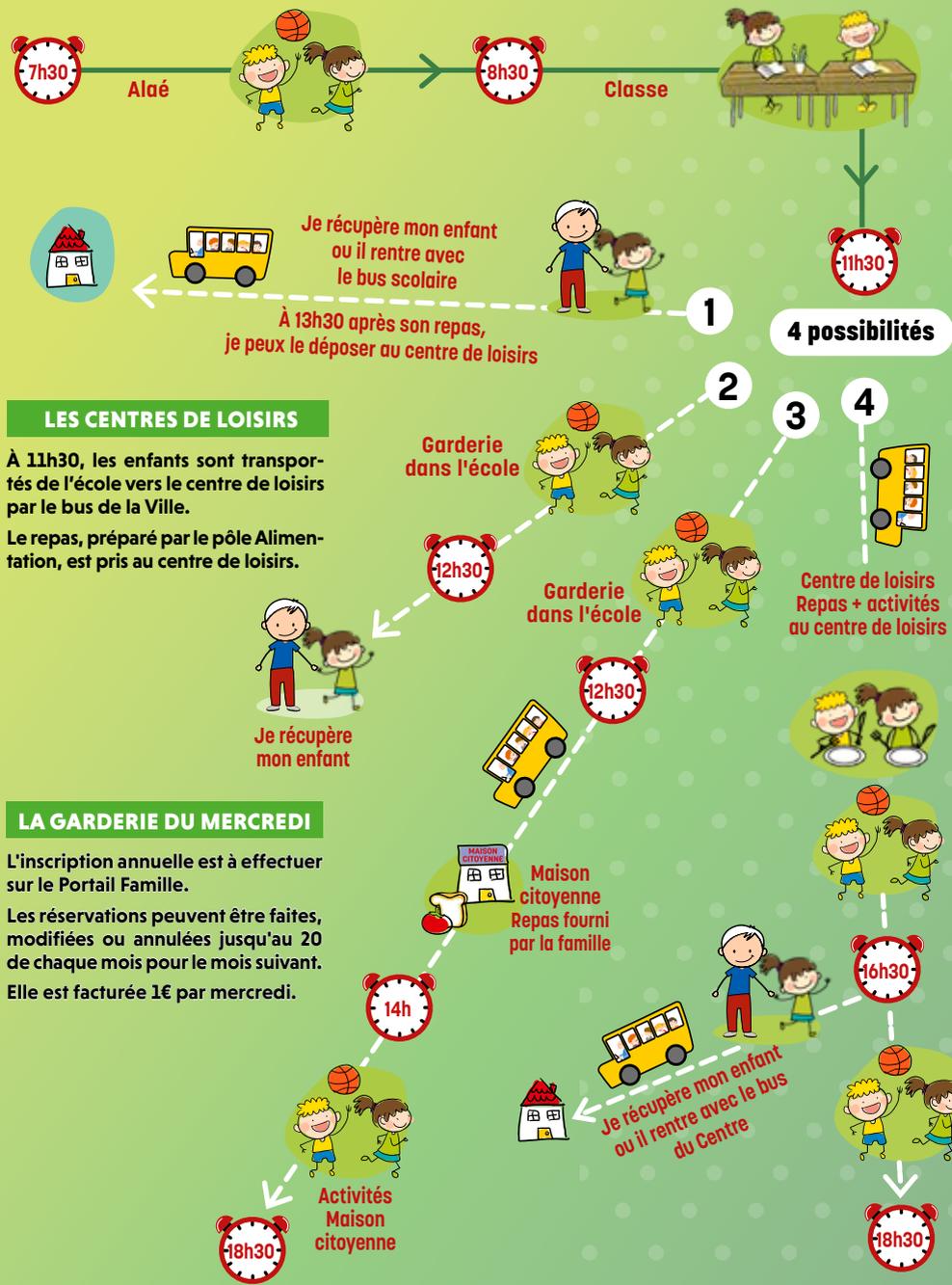
Les maisons citoyennes sont des lieux de proximité au cœur des quartiers ouverts à tous les publics. Les équipes d'animation proposent de nombreuses activités (ateliers, sports, sorties, animations...).

Les enfants sont accueillis après l'école et le mercredi après-midi sur des temps spécifiques. L'accompagnement à la scolarité s'y déroule.

Le dossier et l'inscription annuelle sont à établir auprès des maisons citoyennes.

L'accueil est facturé 6 € pour l'année.

# Mercredi



## LES CENTRES DE LOISIRS

À 11h30, les enfants sont transportés de l'école vers le centre de loisirs par le bus de la Ville.

Le repas, préparé par le pôle Alimentation, est pris au centre de loisirs.

## LA GARDERIE DU MERCREDI

L'inscription annuelle est à effectuer sur le Portail Famille.

Les réservations peuvent être faites, modifiées ou annulées jusqu'au 20 de chaque mois pour le mois suivant.

Elle est facturée 1€ par mercredi.

## Les mercredis scolaires en centres de loisirs

# Au Cabirol et à George-Sand

Les centres de loisirs de Colomiers offrent un accueil adapté à l'âge de chaque enfant et répondant aux besoins des familles. La vie en collectivité, l'apprentissage de l'autonomie au travers des temps de la vie quotidienne ou encore la découverte culturelle sont au cœur du projet.

Les enfants choisissent leurs activités : jeux de société, grands jeux extérieurs, lecture, arts plastiques, cuisine...

Des initiations sportives sont également proposées par les éducateurs sportifs de la Ville. Elles permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

Ces activités sont ouvertes à tous les enfants dans le respect de leurs besoins de repos et de récupération.

### INSCRIPTION ET RÉSERVATION EN 3 ÉTAPES

#### 1. Mise à jour du dossier Famille

#### 2. Inscription au centre de loisirs du mercredi sur le Portail Famille

Calendrier dans la base documentaire ou sur la page d'accueil du Portail Famille

#### 3. Réservations sur le Portail Famille à partir du 10 mars 2025

Dès le mois d'août, toute réservation, modification ou annulation devra être faite avant le 20 du mois pour le mois suivant.

### FACTURATION

Mensuellement en fonction des ressources familiales.

## Les vacances scolaires

# Pendant les vacances, tous au Cabirol !

Situé au cœur d'un parc arboré, le centre de loisirs du Cabirol accueille les enfants pour les vacances scolaires. Activités en lien avec la nature, projets créatifs, sportifs, sorties thématiques... Les animateurs et éducateurs sportifs s'adaptent aux envies des enfants. L'équipe intervient également tout au long de l'année dans les Alaé.

### ACCUEIL

Par journée complète ou par demi-journée. Un ramassage en bus est proposé.

### RESTAURATION

La prise de repas entraîne une facturation de la journée complète. Toute inscription sera facturée en fonction des ressources familiales (quotient de la CAF).

### INSCRIPTION EN 3 ÉTAPES

#### 1. Mise à jour du dossier Famille

#### 2. Inscription au centre de loisirs vacances sur le Portail Famille

Inscription à faire pour chaque période de vacances selon le calendrier prédéfini.

#### 3. Réservations sur le Portail Famille selon le calendrier

Réservation, modification et annulation de vos réservations selon la période prédéfinie.

Calendriers disponibles sur : [portailfamille-colomiers.ciril.net](http://portailfamille-colomiers.ciril.net)

### POUR LES PRÉ-ADOS

Le centre de loisirs du Cabirol est ouvert toutes les vacances scolaires aux jeunes en âge d'être collégiens, avec une équipe d'animation dédiée au développement de leurs projets.

### OÙ EST ACCUEILLI VOTRE ENFANT ?

Centre de loisirs du Cabirol pour les enfants fréquentant les écoles Lucie-Aubrac, Jules-Ferry, Hélène-Boucher, Lamartine, Simone-Veil et Sainte-Thérèse.

Centre de loisirs George-Sand pour les enfants fréquentant les écoles George-Sand, Alain-Savary, Jean-Macé, l'école allemande et l'International School of Toulouse ainsi que ceux non-scolarisés à Colomiers.





Infos auprès du Conservatoire  
Tél. : 05 61 15 22 86  
www.ville-colomiers.fr

## Les découvertes culturelles, artistiques et sportives

### L'éducation artistique et culturelle dans les écoles

Les équipements culturels de la ville – cinéma Véo-Grand Central, Pavillon blanc Henri-Molina, Conservatoire à rayonnement communal – proposent aux enseignants, aux Alaé et aux ALSH\* des parcours et des ateliers adaptés à chaque niveau. Ces actions garantissent à tous les jeunes l'accès à la culture et favorisent leur épanouissement personnel. Les élèves fréquentent ainsi des lieux culturels et des artistes, découvrent des œuvres et renforcent leur pratique artistique en se constituant une culture personnelle riche.

#### LE CONSERVATOIRE POUR TOUTES ET TOUS

Le Conservatoire à rayonnement communal propose des cours hebdomadaires pour découvrir et apprendre la danse et la musique (à partir de 4 ans), les arts plastiques (à partir de 6 ans) et le théâtre (à partir de 8 ans). Une quarantaine de pratiques sont enseignées. La tarification est adaptée au quotient familial et diminue quand plusieurs membres d'une même famille s'inscrivent.



\* ALSH : Accueils de loisirs sans hébergement



Infos auprès de l'Espace nautique Jean-Vauchère  
Tél. : 05 61 15 31 50  
espacenautique-colomiers.com

#### INITIATION SPORTIVE AU SEIN DES ACCUEILS DE LOISIRS

Les éducateurs de la Ville interviennent à l'école dans les Alaé, dans les centres de loisirs et les maisons citoyennes sur des temps d'initiation sportive. Badminton, volley, roller, tir à l'arc... Les activités permettent aux enfants de découvrir de nouvelles pratiques sportives.

### Savoir-nager

Afin de permettre aux plus petits de vivre une expérience positive de l'eau et de s'adapter au milieu aquatique, le parcours de formation du nageur débute dès l'école maternelle grâce à une convention « Savoir-nager » signée entre la Ville et l'Éducation nationale.

L'acquisition du savoir-nager se poursuit de la grande section maternelle à la sixième (7 à 11 ans). Deux séances de 45 minutes par semaine, réparties sur des cycles de 10 à 12 semaines, permettent aux enfants d'évoluer en toute sécurité et visent plusieurs objectifs :

- Pratiquer des activités aquatiques et nautiques en toute sécurité ;
- Prévenir les noyades ;
- Valider le *Savoir-nager en sécurité* (ASNS) et l'*Aisance aquatique*.



Infos auprès du service Activités physiques et sportives  
Tél. : 05 61 15 24 29

### Savoir rouler à vélo

Plan gouvernemental créé en 2018 pour les 6-11 ans, ce dispositif accompagne la pratique du vélo sécurisée. En 10h réparties en 3 modules, les enfants acquièrent une réelle autonomie à vélo avant d'entrer au collège. Ils peuvent ainsi se déplacer au quotidien et pratiquer une activité physique écologique et économique. Ces modules sont mis en place par les éducateurs sportifs de la Ville pour les enfants de CM2 des écoles publiques de Colomiers.

Chaque semaine  
Retrouvez le menu  
de vos enfants sur  
[www.ville-colomiers.fr](http://www.ville-colomiers.fr)

## La restauration : un enjeu éducatif et de santé publique

# 4 500 repas équilibrés servis chaque jour

Le pôle Alimentation et hygiène des locaux cuisine près de 4 500 repas par jour : pour les crèches, les écoles, les centres de loisirs, les livraisons de repas à domicile, l'Ehpad et le restaurant administratif. Le Centre de restauration municipal garantit une qualité de service, d'hygiène et de sécurité alimentaire, avec une approche nutritionnelle et des produits d'excellence (labels, circuits courts et de proximité).

L'École du goût de Colomiers propose aux enfants des parcours d'éveil et des ateliers d'éducation à l'alimentation autour de l'équilibre alimentaire, de la nutrition et du sport. En 2025, ce dispositif a accompagné 35 classes.

Dans le cadre de la loi Egalim, un menu "Autrement bon" est proposé une fois par semaine, afin d'offrir une alternative aux protéines animales.

0,50 à  
3,90 €

c'est le tarif du repas scolaire facturé aux familles, dont le coût réel est de 12,01 € pour la collectivité.

1/3

des enfants columérins bénéficient du tarif minimum ou demi-tarif pour les repas.

2,2

millions d'euros sont consacrés chaque année au budget alimentaire.

### ENGAGEMENTS ALIMENTAIRES

Depuis janvier 2022, la loi Egalim exige 50% de produits de qualité et durables, dont 20% de produits issus de l'agriculture biologique.

À Colomiers la part des achats durables est de 51,86% de produits sous signes officiels de qualité (SIQO) dont 23,56% de produits issus de l'agriculture biologique, au-delà de l'exigence réglementaire.



## Petite faim Grande faim

Engagée pour les droits des enfants, la Ville de Colomiers attache une grande importance à l'alimentation. À ce titre, elle a mis en œuvre une politique active en matière d'accès à une restauration collective de qualité en proposant aux enfants des repas variés, équilibrés et cuisinés avec des produits de qualité, locaux et de saison.

La lutte contre le gaspillage alimentaire est également déterminante pour limiter l'impact environnemental. Le dispositif "Petite faim / Grande faim" permet aux enfants de l'élémentaire de choisir la quantité servie en fonction de leur appétit, tout en leur laissant l'opportunité de se resservir.



### QUI DIT MIAM !

Une application qui permet aux parents d'accéder aux actualités et aux menus des cantines scolaires. Ces informations numériques répondent au projet « Ville connectée ». C'est également un outil dans la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Téléchargez l'appli en  
scannant ce QR Code



## Le Contrat local de santé

# Prévention dès le plus jeune âge

La promotion de la santé chez les jeunes est un enjeu majeur du Contrat local de santé columérin. Plusieurs axes de travail sont développés : informer sur les ressources du territoire, favoriser l'accès aux soins, prévenir les conduites à risque, promouvoir les bonnes pratiques en matière de sport, d'alimentation et d'environnement.

Le Contrat local de Santé, financé par l'Agence Régionale de Santé et la Ville de Colomiers, travaille avec les partenaires du territoire (CPAM, Mutualité française, Conseil Départemental de la Haute Garonne, Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS), Clinique des Pyrénées, services municipaux, associations et clubs sportifs, professionnels intervenants auprès des enfants...) pour mettre en place les actions de prévention et de promotion de la santé, afin de réduire les inégalités territoriales et sociales.

# L'accueil des publics à besoins spécifiques

Durant toute l'année scolaire, le pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives accompagne les familles et les enfants en situation de fragilité et/ou de handicap durant le temps périscolaire et extrascolaire. 50 auxiliaires de vie de loisirs (AVL) sont mobilisés durant l'Alaé.

Les demandes d'accueil sont prises en compte individuellement avec les équipes des Alaé et des centres de loisirs. Elles sont même anticipées, avant la première scolarisation des plus petits, grâce à une charte pour l'inclusion, impliquant aussi l'Éducation nationale et le pôle Petite enfance.

Les familles d'enfants bénéficiant d'une notification de la Maison départementale des personnes handicapées (MDPH) validée ou en cours d'instruction peuvent établir leurs démarches d'inscription à la Mairie. Une procédure d'inscription spécifique leur sera proposée.





## Le Contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas)

Accompagnement à la scolarité : 05 61 15 24 89

# Une aide complémentaire du CP au lycée

Le Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité vise à offrir aux enfants et à leurs parents, avec les enseignants, l'appui et les ressources nécessaires dont les jeunes ont besoin pour réussir leur scolarité.

Le CLAS propose également un accompagnement et des conseils aux familles dans le cadre du suivi scolaire.

Il met à disposition des parents un espace d'informations, de dialogue, de soutien et de médiation.

Le Programme de réussite éducative est une aide supplémentaire dédiée aux enfants et aux familles, sur sollicitation directe ou proposée par les acteurs éducatifs. L'accompagnement et le suivi des familles et des enfants est effectué par des éducateurs spécialisés et une psychologue.

Cet accompagnement se déroule après les cours en semaine, du CP à la 3<sup>e</sup> dans les maisons citoyennes de la ville et pour la seconde à l'Agora du Perget.

Programme de réussite éducative : 05 61 15 21 53

## Le Projet éducatif de territoire (PEDT)

# Des parcours adaptés

Le PEDT de Colomiers offre aux 0-15 ans des parcours éducatifs co-construits avec les acteurs du territoire : Éducation nationale, acteurs jeunesse de la ville, associations... Il vise à créer et renforcer le bagage culturel des enfants, à favoriser l'inclusion, à promouvoir le "bien-vivre ensemble" et à agir en faveur de la transition écologique.

Théâtre, sport, sciences, jardinage, culture urbaine, sensibilisation à l'écologie, ateliers autour des émotions...

Les projets et activités sont proposés en continuité des temps scolaires au sein des écoles, des maisons citoyennes et des centres de loisirs.

L'École du goût, les éducateurs sportifs, le Pavillon blanc... mènent des actions autour de l'éducation alimentaire, de la pratique sportive, artistique ou numérique.





Remise du chèque Téléthon d'un montant de 4000€ récoltés grâce aux actions menées par Colomiers Accueil et le CME/CMJ

## Le Conseil municipal des enfants

# L'expression de la jeunesse citoyenne

Le Conseil municipal des enfants (CME) est une instance de participation et d'expression citoyenne pour les colomérin-es de 9 à 11 ans (CM1-CM2). Les jeunes élus prennent part à la vie de la cité de manière active et responsable en portant des initiatives pour la jeunesse. De 11 à 14 ans, c'est le Conseil municipal des jeunes (CMJ) qui prend le relais.



Mandat : **2 ans**  
Nombre d'enfants : **16**  
**8 filles et 8 garçons**  
Âges : **9 à 11 ans du CM1 au CM2**

### Objectifs

- Permettre aux enfants de s'initier à la participation citoyenne
- Prendre la parole des enfants en considération, leur donner les moyens d'agir et l'envie de s'engager

### Fonctionnement

- Répartition par établissement scolaire
- 1 réunion un mercredi sur deux hors vacances scolaires
- Tutorat d'un-e élu-e "enfant" par un-e élu-e "jeune"

Prochaines élections : janvier 2027



unicef   
pour chaque enfant

Colomiers place la jeunesse au cœur de son action municipale, d'autant plus que les jeunes de moins de 18 ans représentent un quart de sa population. À ce titre, l'Unicef lui décerne depuis 2009 le titre "Ville amie des enfants". Ce label reconnaît la politique et les actions de la commune, en faveur des 0-18 ans, menées à travers les principes de la Convention internationale des droits de l'enfant. Ainsi, tout au long de l'année, les acteurs de la jeunesse se mobilisent en menant des actions dans les structures éducatives (ateliers, conférences, ciné-débat, collectes...) ou lors d'évènements comme la Journée internationale des droits de l'enfant.

## Portail Famille

Cet espace d'e-services est spécialement destiné aux familles colomérines. Il leur offre une multitude de ressources et de démarches en ligne : inscriptions pour les centres de loisirs, les Alaé, la restauration, plannings et réservations, télépaiement et facturation, base documentaire (règlements, tarifs...)

Pour y accéder : [portailfamille-colomiers.ciril.net](http://portailfamille-colomiers.ciril.net)  
ou en scannant ce QR code



Crédits photo : *Éric Corlay, Emmanuel Grimault, Mairie de Colomiers.*

Document édité par la Direction de la Communication/Ville de Colomiers. Août 2025.

Imprimé sur papier recyclé standard PEFC.

## MAIRIE DE COLOMIERS

### Accueil

Hôtel de Ville  
1 place Alex-Raymond  
05 61 15 22 22  
[contact@mairie-colomiers.fr](mailto:contact@mairie-colomiers.fr)

### Pôle Éducation, loisirs éducatifs et activités physiques et sportives

Hôtel de Ville  
05 61 15 22 19  
[peleaps.accueil@mairie-colomiers.fr](mailto:peleaps.accueil@mairie-colomiers.fr)

### Pôle vie citoyenne

Hôtel de Ville  
05 61 15 24 89

## ÉCOLES MATERNELLES PUBLIQUES ET ALAÉ

### Jean-Macé

6 square François-Lahille  
05 61 30 33 04  
Alaé : 09 61 40 68 76

### Simone-Veil-En Jacca

Allée du Marcadau  
05 61 78 03 97  
Alaé : 06 75 65 91 31

### Lamartine

Allée de Savoie  
05 61 78 00 90  
Alaé : 06 73 12 38 81

### Alain-Savary

14 allée du Morbihan  
05 61 63 50 21  
Alaé : 05 61 63 50 22

### Jules-Ferry

14 allée des Pyrénées  
05 61 63 50 29  
Alaé : 05 61 63 50 48

### Hélène-Boucher

8 chemin des Carrières  
05 61 63 50 49  
Alaé : 06 82 76 51 42

### Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens  
05 61 63 50 32  
Alaé : 05 61 63 50 34

### George-Sand

Allée de la Colombe  
05 61 63 50 40  
Alaé : 05 61 63 50 41

## ÉCOLES ÉLÉMENTAIRES PUBLIQUES ET ALAÉ

### Lamartine

8 allée de la Terrasse  
06 78 66 98 16  
Alaé : 07 86 82 93 34

### Alain-Savary

16 allée du Morbihan  
05 61 63 50 23  
Alaé : 05 61 63 50 24

### Jules-Ferry

8 allée des Fenassiers  
05 61 63 50 28  
Alaé : 05 61 63 50 47

### Hélène-Boucher

8 chemin des Carrières  
05 61 63 50 49  
Alaé : 05 61 15 21 67

### Lucie-Aubrac

1 allée Georges-Brassens  
05 61 63 50 30  
Alaé : 05 61 63 50 33

### George-Sand

Allée de la Colombe  
05 61 63 50 42  
Alaé : 05 61 63 50 43

### Simone-Veil

Place des Marots  
07 61 27 36 52  
Alaé : 07 61 23 39 18

## CENTRES DE LOISIRS

### George-Sand

(les mercredis scolaires)  
Allée de la Colombe  
Centre maternel :  
05 61 63 50 41

### Centre élémentaire :

05 61 63 50 43

### Cabirol

Allée des Alpilles  
Centre maternel :  
05 61 15 31 56

### Centre élémentaire :

05 61 15 31 55

## MAISONS CITOYENNES ET ANNEXES

### En Jacca

3 allée de Marcadau  
05 61 15 31 81

### Naspe

27 allée de la Champagne  
05 61 15 31 83

### Ramassiers

1 allée Georges-Brassens  
05 61 63 50 38

### Saint-Exupéry/Val d'Aran

12 allée du Lavragais  
05 61 15 31 79

### Seycheron

11 allée des Monts d'Olmes  
05 61 15 31 85

## ÉQUIPEMENTS MUNICIPAUX CULTURELS ET SPORTIFS

### Pavillon blanc

Henri-Molina  
4 place Alex-Raymond  
05 61 63 50 00  
[pavillonblanc-colomiers.fr](http://pavillonblanc-colomiers.fr)

### Cinéma Véo-Grand Central

10 allée du Rouergue  
[www.veocinemas.fr/](http://www.veocinemas.fr/)  
grand-central-colomiers  
05 32 09 33 12

### Conservatoire à

rayonnement communal  
11 rue Chrestias  
05 61 15 22 86

### Mémathèque populaire

Allée de l'Ormeau

### Maison des Transitions écologiques

1 bis allée de Corrèze  
05 61 15 23 59

### Espace nautique

Jean-Vauchère  
Place des Fêtes  
05 61 15 31 50  
[espacenautique-colomiers.com](http://espacenautique-colomiers.com)

### Tennis du Cabirol

Allée des Alpilles  
05 61 78 16 78

### Complexe sportif de Capitany

Maison régionale des activités gymniques  
12 avenue Yves-Brunaud

### Stade Michel-Bendichou

Allée de Brière

### Complexe sportif André-Roux

Boulevard de Sélery

### Stade et Gymnase Bertrand-Andrieux

Rue des Sports

### Gymnase René-Piquemal

15 rue Alfred-de-Vigny

### Gymnase Léon-Blum

Chemin de Maouré

### Gymnase Victor-Hugo

15 rue Alfred-de-Vigny

### Gymnase Jules-Ferry

Allée des Fenassiers

### Gymnase Voltaire

81 allée du Comminges

### Gymnase Jean-Jaurès

1 chemin des Bourdettes

### Gymnase Lucie-Aubrac

Allée Georges-Brassens

### Gymnase Eugène-Montel

2 boulevard  
Marcel-Dassault

### Maison des associations

Marie-Ja-Marty  
Rue Abel-Boyer